Image not found or type unknown

# Dépassement d'un visa étudiant

Par **yannislef**, le **12/10/2014** à **12:57**

Bonjour,

Je vous remercie d'avance pour le temps que vous me consacré.

Voila mon problème;

j'ai un ami américain qui a étudié en France avec un visa étudiant, le problème est qu'il a dépassé de 6 mois la durée de son visa ( il est resté 1 an avec un visa étudiant de 6 mois )

Actuellement il est retourné chez lui, en Amérique et il attend son procès pour demander un renouvellement de son visa étudiant.

J'ai lu qu'il risquait jusqu'à 3 ans d'interdiction de séjour en France.

Pouvez vous me dire si il risque vraiment une aussi longue interdiction de séjour en France s'il vous plait?

Si il est interdit de séjour en france, est ce qu'il peut faire une demande de visa étudiant pour la Hollande?

Merci énormément pour votre aide.

Cordialement,

Yannis Lefevre

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés